

La France ouvre une enquête pour « crimes contre l'humanité » à l'égard d'Aloys Ntiwiragabo

PAR THÉO ENGLEBERT

ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 26 JUILLET 2020



À gauche: photo non datée d'Aloys Ntiwiragabo ;
à droite, ce même Rwandais en février 2020. © DR

Au lendemain des révélations de Mediapart sur la présence en France d'Aloys Ntiwiragabo, recherché par la justice internationale pour son rôle dans le génocide des Tutsis du Rwanda en 1994, le parquet national antiterroriste a annoncé samedi l'ouverture d'une enquête préliminaire pour « crimes contre l'humanité » à son égard.

Une enquête préliminaire a été ouverte pour « crimes contre l'humanité » à l'égard d'Aloys Ntiwiragabo, chef des renseignements militaires pendant le génocide rwandais de 1994, a indiqué samedi à l'AFP le parquet national antiterroriste. Vendredi, Mediapart avait révélé sa présence près d'Orléans.

Des procureurs du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) ont accusé par le passé cet homme d'avoir été l'un des architectes du génocide de 1994 au Rwanda qui fit, selon l'ONU, au moins 800 000 morts essentiellement dans la minorité tutsi.

Selon une source judiciaire citée par l'AFP, Aloys Ntiwiragabo ne faisait l'objet d'aucune plainte en France et n'était recherché ni par Interpol, ni par la justice française ou rwandaise. Par le passé, il fut visé par des mandats d'arrêt de la part du Tribunal pénal international pour le Rwanda qui ont été levés depuis plusieurs années, a-t-on ajouté.

Le pôle « crimes contre l'humanité » du tribunal de Paris avait cherché à l'entendre comme témoin en 2012 dans une enquête et avait sollicité les autorités

rwandaises. Ces dernières, selon la source judiciaire, avaient répondu que M. Ntiwiragabo était réfugié dans un pays africain.

Revoici notre article publié vendredi et qui a déclenché l'ouverture de l'enquête.

Un dimanche matin de février, la température approche de zéro et la banlieue d'Orléans est plongée dans une épaisse brume. Les habitants sont peu nombreux à sortir affronter la morsure du froid.

Un groupe d'hommes s'active autour de la borne d'un bar PMU et remplit frénétiquement des grilles de loterie en sirotant des cafés. Au bout de la rue, une assemblée de fidèles répond à l'appel des cloches et se presse à l'approche de la messe. L'homme de 72 ans qui nous intéresse se trouve parmi eux.

Qui pourrait se douter que ce septuagénaire aux larges lunettes est en réalité Aloys Ntiwiragabo, l'ancien maître espion du Rwanda, l'un des architectes présumés du génocide des Tutsis, le fondateur et dirigeant d'un groupe armé parmi les pires d'Afrique centrale, recherché des années durant par la justice internationale ?

« C'est incroyable, inouï même ! Cet homme est très important, réagit à nos découvertes Dafroza Gauthier, cofondatrice du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR) et qui constitue avec son mari, Alain, une référence mondiale dans la traque des génocidaires. On nous avait dit que ce type se trouvait quelque part en Afrique, qu'il se baladait souvent. On nous a aussi dit qu'il était mort. Mais au bout du compte, c'est toujours le même scénario, qui ressemble à celui de Félicien Kabuga. »

Félicien Kabuga, homme d'affaires rwandais considéré comme le financier du génocide des Tutsis, **a en effet été arrêté le 16 mai** à Asnières-sur-Seine, après 13 années passées en France.

Aloys Ntiwiragabo, lui, n'était pas sur le point d'être arrêté, la justice internationale ayant renoncé à le poursuivre. Mediapart a mis sept mois à le retrouver et à l'identifier avec certitude.

En épluchant un à un les comptes-rendus d'associations rwandaises fondées dans l'Hexagone, nous avons d'abord retrouvé la trace de Catherine Nikuze, son épouse, qui a posé le pied en France le 3 mars 1998 et obtenu l'asile le 22 septembre 1999.

L'année suivante, elle s'installe avec ses deux enfants dans une triste banlieue d'Orléans où, sans faire de vagues, elle prend rapidement part aux activités d'extrémistes en exil. Catherine Nikuze est naturalisée en 2005 et prend le nom de Tibot.

À l'extérieur de l'immeuble HLM de la banlieue d'Orléans où s'est réfugié Aloys Ntiwiragabo, seul ce nom de Tibot apparaît sur l'interphone. En revanche, sur la boîte aux lettres du couple, dans le hall, trois noms figurent : Nikuze, Tibot et Ntiwiragabo. Le couple demeure au quatrième et dernier étage.

Confondre le colonel n'est pas simple. Son passé de maître espion et de chef d'une organisation clandestine contraint à redoubler de discrétion et de prudence.



Aloys Ntiwiragabo, en route vers l'église, en février 2020. © TE

Nous nous sommes rendus six fois dans la banlieue d'Orléans entre décembre 2019 et mars 2020, en changeant à chaque voyage notre apparence et nos itinéraires, pour vérifier une information à la fois sans attirer l'attention.

Un rituel se dessine : le dimanche, le général-major Ntiwiragabo assiste à la messe. Se rendre au culte est une obligation pour ces combattants rwandais qui se surnomment les « *abacunguzi* », les « rédempteurs ».

La capuche serrée sur son visage et les mains enfoncées dans les poches de sa veste noire, Aloys Ntiwiragabo marche d'un pas sûr et se fraye un chemin dans les allées du marché qui s'anime en fin de matinée. Derrière ses lunettes, son regard reste alerte. Catherine Nikuze le suit de sa démarche chancelante.

Personne ne prête attention au vieil homme à la mine sévère et au comportement paranoïaque. Nous le filmons discrètement. « *Son visage a changé avec l'âge. Mais je le reconnais* », affirme Richard Mugenzi, qui a officié sous ses ordres, quand nous lui montrons les images au printemps dernier.

Un autre ancien membre du service de renseignement ainsi qu'un ex-fonctionnaire rwandais le reconnaissent aussi formellement. Contactées par Mediapart, des sources proches de la présidence de la République et des renseignements rwandais sont également convaincues qu'il s'agit bien de lui.

Mais comment être certain de ne pas se méprendre après tant d'années ? L'homme est un fantôme. Officiellement domicilié chez son avocat dans le XIV^e arrondissement de Paris, il ne laisse pas de trace.

Le 10 juillet 2020, Aloys Ntiwiragabo a cependant poussé la porte d'un bureau de La Poste dans la banlieue d'Orléans, où il a récupéré une lettre recommandée qui lui était personnellement adressée

à son identité véritable. Sur l'avis de réception que Mediapart a pu consulter, il a coché la case « le destinataire » et a signé.



L'avis de réception à son nom signé par Aloys Ntiwiragabo.

Non seulement Aloys Ntiwiragabo réside bien là mais il dispose de documents d'identité à son nom.

Nous avons tenté de le contacter une première fois en mars. Un homme avait décroché et refusé de confirmer ou d'infirmer la présence d'Aloys Ntiwiragabo dans la demeure. Depuis, plus personne ne décroche. Interrogé, son avocat n'a pas non plus donné suite à nos sollicitations.

Aloys Ntiwiragabo a-t-il levé la garde ? Il est vrai qu'il ne figure plus sur la liste des fugitifs recherchés depuis des années : il fait partie de ces hommes pour lesquels l'acte d'accusation n'a pu être établi par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) dans les délais impartis. Des recherches trop longues, trop onéreuses, des procès interminables : le procureur du TPIR, installé à Arusha (Tanzanie), a décidé à partir du milieu des années 2000 d'arrêter les frais, à quelques exceptions près.

Il se sent peut-être aussi à l'abri : la France n'a rien entrepris pour mettre fin à sa cavale d'une décennie, alors qu'elle en a eu l'occasion à plusieurs reprises.

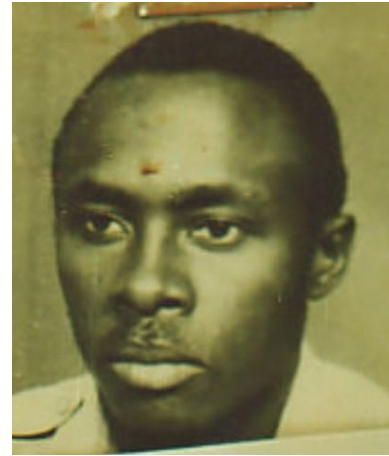


Photo d'Aloys Ntiwiragabo, non datée, issue d'un rapport d'African Rights.

Aloys Ntiwiragabo a su se faire oublier d'autant plus facilement qu'on trouve peu de traces de sa vie dans la presse française. Originaire d'un village situé dans le nord du pays, à une vingtaine de kilomètres du fief présidentiel, il appartient aux milieux les plus extrémistes et commande les gendarmes de Kigali jusqu'en 1993 – le capitaine Pascal Simbikangwa, condamné en France à 25 ans de prison pour génocide, opéra longtemps sous ses ordres. Il appartient alors au premier cercle du pouvoir que les Rwandais surnomment « *l'Akazu* ». Ce cercle répandra l'idéologie des Hutu Power, ce groupe d'extrémistes radicaux rwandais, qui conduira au génocide.

En juin 1993, Aloys Ntiwiragabo prend la tête des renseignements militaires rwandais (G2) et devient chef d'état-major adjoint de l'armée rwandaise. « *C'était un fanatique* », résume Richard Mugenzi qui appartenait au G2.

Richard Mugenzi se remémore l'ambiance dans le service de renseignement : « *Tout était planifié. Il y avait une vision. Elle impliquait de se débarrasser des Tutsis. Une solution finale.* »

Le G2 dresse la liste des « *ennemis* » définis comme « *le Tutsi de l'intérieur et de l'extérieur* », mais également des opposants ou des personnes considérées

comme trop modérées. Le procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda **attribue la paternité** de ces listes au colonel Ntiwiragabo.

En établissant ces listes, Aloys Ntiwiragabo se serait donc trouvé au cœur de la planification du génocide. « [Il] était responsable des volets officiels et officieux de ce plan », confirme Mugenzi.

Pendant le génocide, le G2 s'emploie ensuite à diffuser de fausses informations sur les ondes radio de l'armée rwandaise et à falsifier ses interceptions des messages adverses pour attribuer ses propres crimes à son ennemi.

« Au cours du génocide, les militaires ont accentué le nombre de leurs messages, dont certains appelaient clairement à l'extermination des "Inyenzi" (cafards) ou les "Ibyitso" (les acolytes du FPR) », se souvient Valérie Bemekiri, ancienne animatrice de la Radio télévision libre des mille collines (RTL) devant un enquêteur français qui l'interroge, bien des années plus tard. Elle cite alors Aloys Ntiwiragabo parmi les trois « principaux intervenants » qui « venaient voir le PDG pour lui confier les communiqués à passer ».

La RTL diffusera effectivement sur ses ondes les listes préalablement établies de personnes à exécuter. Transmises aux animateurs par l'intermédiaire de son PDG, qui n'est autre que Félicien Kabuga, elles mentionnaient les adresses, les lieux de travail et les endroits fréquentés par les cibles.

Pendant le génocide, Aloys Ntiwiragabo prend part aux réunions quotidiennes de l'état-major des forces armées rwandaises. Il est l'un des deux seuls participants à n'avoir jamais été arrêtés ni jugés.

D'après l'ONG africaine de défense des droits de l'homme African Rights, Aloys Ntiwiragabo a ordonné l'assassinat d'officiers qui ne coopéraient pas avec les génocidaires. Il aurait également mis un poste de police de Kigali à la disposition des miliciens pour torturer, violer et exécuter les Tutsis.

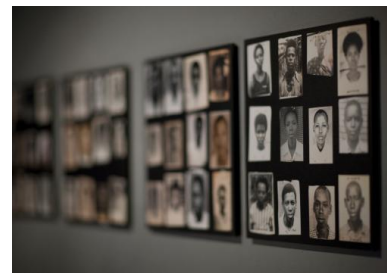
Dans l'acte d'accusation qu'il dresse pour le premier procès des militaires, le procureur du TPIR cite Aloys Ntiwiragabo parmi 11 individus qui « dès la fin de 1990 et jusqu'à juillet 1994 [...] se sont entendus

entre eux et avec d'autres pour élaborer un plan dans l'intention d'exterminer la population civile tutsi et d'éliminer les membres de l'opposition et de se maintenir au pouvoir. [...] Ils ont organisé, ordonné et participé aux massacres ».

Son prédécesseur à la tête du G2 écoperait d'une peine de prison à vie. Sur les onze hommes, le TPIR en condamnera cinq, en acquittera trois, mais ne parviendra jamais à capturer les trois derniers, dont Aloys Ntiwiragabo.

La cavale puis l'arrivée en France

Au mois de juillet 1994, de nombreux génocidaires ont en effet fui au Zaïre (actuelle République démocratique du Congo, RDC), convaincus de leur retour imminent au Rwanda. Aloys Ntiwiragabo en fait partie. En 1996, il rejoint le Kenya.



Photos de victimes du génocide dans un mémorial situé dans la province de Kigali. © AFP

Le 18 juillet 1997, les limiers du Tribunal pénal international pour le Rwanda lancent l'opération « Naki » pour arrêter les fugitifs. Aloys Ntiwiragabo est l'une de leurs cibles. Mais avec deux autres suspects, il « glisse entre les mains » des enquêteurs, selon le communiqué du TPIR diffusé après l'opération.

Aloys Ntiwiragabo prend la fuite et se réfugie dans le sud du Soudan. Lorsque la seconde guerre du Congo éclate en 1998, les génocidaires rwandais s'allient au nouveau pouvoir congolais et se mobilisent sur plusieurs fronts. Aloys Ntiwiragabo devient leur « commandant suprême ». Les différents contingents qu'il contrôle fusionnent dans les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), dont il est proclamé général-major. Il met sur pied ce que l'ONU désigne depuis lors sous le nom de « forces négatives ».

Comme l'a montré le journaliste Jean-François Dupaquier, ce sont ces génocidaires rwandais qui importent au Congo l'utilisation du viol de masse comme arme de guerre : les FDLR réduisent des femmes en esclavage, recrutent des centaines d'enfants soldats, asservissent les populations et commettent d'innombrables atrocités documentées par l'ONU et les ONG de défense des droits de l'homme.

Quelques années après le déclenchement de la guerre, la présence des FDLR devient cependant le principal obstacle au processus de paix dans la région. Pour sauver les apparences, l'organisation décide de remplacer les dirigeants trop liés au génocide de 1994 par des individus dont l'implication paraît moins évidente.

Aloys Ntiwiragabo se retire et quitte alors son quartier général de Kinshasa (RDC) vers une retraite bien préparée. Car depuis son départ du Rwanda, il s'est aussi impliqué dans un autre conflit, celui du Soudan, où il fait une première halte en 1997.

À l'époque, englué dans un violent conflit qui l'oppose aux socialistes laïcs sud-soudanais, le pouvoir central de Khartoum accueille à bras ouverts les combattants étrangers. Génocidaires rwandais et rebelles illuminés ougandais s'ajoutent ainsi aux nombreuses milices inféodées au régime d'Omar el-Béchir.

Lorsqu'il revient au Soudan après quatre ans de guerre au Congo, Aloys Ntiwiragabo ne figure plus dans l'organigramme des FDLR et proclame ne plus entretenir de lien avec l'organisation qu'il a fondée et dirigée. Même s'il est suspecté de maintenir des rapports étroits.

Aloys Ntiwiragabo veut quitter l'Afrique et, en France, il dispose d'un solide réseau de soutiens.

Il ne peut décemment pas solliciter l'asile de la France. Mais alors qu'il est activement recherché par le TPIR, en 2001, il ose par deux fois se rendre en personne dans des représentations diplomatiques françaises pour y demander un visa long séjour. D'abord au consulat français à Khartoum, puis à Niamey, au Niger. Son

passé criminel pourrait justifier un refus immédiat et son arrestation par les autorités françaises ou nigériennes. Mais rien ne se passe.

Le ministre des affaires étrangères s'appelle alors Hubert Védrine. Il était secrétaire général de l'Élysée pendant le génocide. Contacté par Mediapart, il coupe court : « *Je vous arrête. Je connais les positions de Mediapart sur le Rwanda et donc je ne réponds à aucune question précise et je n'entrerai pas dans le détail. Les médias français sont de parti pris et ils n'auront jamais le courage d'écrire qu'ils ont écrit des trucs faux depuis 20 ans.* »

Le ministre a-t-il pu ignorer la démarche du colonel Ntiwiragabo ? Mediapart a consulté des documents confidentiels, issus notamment d'ambassades, qui montrent qu'il était alors d'usage dans les consulats et les préfectures de faire remonter en haut lieu les informations concernant des personnalités rwandaises.

La demande de visa du suspect passera dix longues années dans un placard. En 2011 survient la décision négative et très tardive du Quai d'Orsay et de l'Intérieur. Aurait-elle pu offrir une nouvelle occasion de l'arrêter ? Le ministre des affaires étrangères s'appelle alors Alain Juppé. Il occupait le même poste pendant le génocide. Contacté par Mediapart, il n'a pas donné suite.

Les époux Ntiwiragabo réclament l'annulation du refus. Mais leur requête est rejetée par le tribunal administratif de Nantes en 2014, puis en appel l'année suivante.

Avait-il déjà rejoint la France à cette époque ?

Deux mois après la demande de visa d'Aloys Ntiwiragabo en 2001, le juge français Jean-Louis Bruguière rencontre le général-major Ntiwiragabo à Kinshasa, en RDC, pour l'entendre dans l'enquête sur l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du dictateur rwandais Juvénal Habyarimana, qui fut l'acte déclencheur du génocide.

Jean-Louis Bruguière mène alors depuis trois ans une enquête à charge contre les nouvelles autorités du Rwanda. Il est désormais établi que le scénario bancal

échafaudé par le juge était influencé par d'anciens génocidaires et des membres du FDLR. Une fable que Ntiwiragabo a lui-même alimentée ce jour-là.

Sa contribution aux efforts d'un magistrat français pour incriminer les autorités du Rwanda a-t-elle pu conduire Aloys Ntiwiragabo à penser qu'il serait le bienvenu en France ? Ce sentiment a-t-il été renforcé par l'ordonnance du juge Bruguière qui lance en 2006 neuf mandats d'arrêt contre des dirigeants du Rwanda ?

La voie peut paraître d'autant plus libre que le TPIR, qui doit achever ses travaux dans un délai raisonnable, renonce dans le même temps à présenter de nouveaux actes d'accusation contre un certain nombre de génocidaires présumés, parmi lesquels Aloys Ntiwiragabo.

Rien dans nos recherches ne nous a permis d'établir la date à laquelle il s'est installé sur le territoire français. La France l'a-t-elle alors sciemment laissé passer ?

La présence de Catherine Nikuze en France n'est en tout cas pas passée inaperçue. Dès 2000, la Direction de la surveillance du territoire (DST) menait deux « enquêtes d'environnement » à Orléans. Mediapart a pu consulter deux documents émis par le service, déclassifiés pour des procédures judiciaires mais presque entièrement caviardés.

Le 3 mai 2001, le contre-espionnage produit une première note de renseignement de neuf pages, classée « confidentiel défense », au sujet de Catherine Nikuze. Le 19 septembre 2001, une seconde note classifiée de huit pages est produite concernant l'ex-diplomate

Jean-Marie Vianney Ndagijimana, membre du bureau de l'Association des Rwandais de l'agglomération orléanaise (ARAO), dont Catherine Nikuze est la trésorière depuis 2001.

Alors que sa femme est surveillée, alors qu'il projette de venir depuis 2001, comment l'arrivée de Ntiwiragabo a-t-elle pu passer inaperçue ?

D'autant que le général-major Ntiwiragabo n'a jamais disparu du paysage. Récemment, en 2018, il publie même un livre dans lequel il expose sa version de l'histoire. Le mot génocide s'avère absent de l'ouvrage.

Puis en février 2019, lorsque nous révélons **une note de la DGSE** désignant les extrémistes du Hutu Power comme les commanditaires de l'attentat du 6 avril 1994, Aloys Ntiwiragabo réagit en publiant une « *mise au point* » sur un site extrémiste hébergé en France.

Sollicité pour savoir s'il avait enquêté sur Aloys Ntiwiragabo, le Parquet national antiterroriste, compétent pour les crimes contre l'humanité, ne nous a pas répondu.

« *On a l'impression que la France s'est abonnée pour abriter ces gros bonnets ni vu ni connu. Il y a forcément des complices derrière pour leur permettre de vivre comme ça, déplore Dafroza Gauthier, du Collectif des parties civiles pour le Rwanda. Qu'est-ce que les autorités compétentes vont faire en apprenant ça ? On espère qu'elles vont faire leur travail et l'arrêter pour qu'il rende des comptes à la justice.* »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.